



Newsletter 19 février 2015

Le CESER des Pays de la Loire organise le 6 mars 2015 à l'hôtel de Région à Nantes une journée régionale sur l'autonomie des jeunes.

Dans un monde de plus en plus complexe et incertain, être autonome est devenu indispensable. Le CESER vous propose d'appréhender cette notion sous ces différents aspects.

Trois questions à Michelle BUREAU, Vice-présidente du CESER

Quels enjeux pour la société ?

Dans un monde complexe, dans une société en mutation « être autonome » est un objectif fréquent des politiques publiques. La construction d'un parcours scolaire, professionnel, personnel est de moins en moins linéaire et chaque jeune doit faire preuve d'autonomie.

Savoir travailler en équipe, prendre des responsabilités, être créatifs, prendre des initiatives sont des compétences indispensables qui traduisent une forme d'autonomie. Construites à partir d'apprentissages, ces compétences permettent à chacun de gérer les incertitudes rencontrées dans sa vie quotidienne et facilitent l'insertion sociale et professionnelle.



Comment chacun développe-t-il un processus d'autonomie ?

L'autonomie est un processus qui se construit tout au long de la vie mais plus particulièrement dans cette période, qui va de l'adolescence à l'âge adulte où l'on apprend progressivement de subvenir à ses propres besoins. Les pratiques culturelles, sportives, d'engagement, les pratiques qui nécessitent de prendre des responsabilités, de faire des choix, de penser par soi-même, de prendre confiance en soi participent de ce processus.

Quelle articulation entre autonomie et action publique ?

C'est sur leur territoire de vie que les jeunes construisent leur autonomie. Les ressources économiques, culturelles, numériques, sociales que le territoire offre sont déterminantes dans cette construction. Il revient donc aux décideurs et aux acteurs publics de penser des politiques territoriales de santé, de logement, de mobilité, d'éducation et formation, de loisirs, de culture qui favorisent l'accès à l'autonomie pour chaque jeune.

Programme :

9h00 : Accueil – café

9h30 : ouverture par Benoit CAILLIAU, Président du CESER et Michelle BUREAU, Vice-présidente du CESER

9h50-11h30 : les parcours d'autonomie des jeunes, par Christophe MOREAU, Sociologue, les processus de développement de l'autonomie par Agnès FLORIN, Professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation, Université de Nantes

11h30 : le point de vue des jeunes

12h30 : cocktail déjeunatoire

14h00-15h30 : 5 ateliers

Autonomie et éducation : éducation à l'autonomie

Autonomie et pratiques artistiques et sportives

Autonomie et santé

Autonomie et mobilité

Autonomie et numérique

15h30– 16h00 : Plénière de restitution

[JE M'INSCRIS](#)

Le Pack 15-30 au service de l'autonomie des jeunes

Le CESER vient de voter l'étude [Bilan et évolutions possibles du Pack 15-30](#), dispositif mis en place par le Conseil régional afin de participer au parcours des jeunes vers l'autonomie.

Cet accompagnement prend deux directions : l'amélioration des conditions de vie (culture & sport, logement, transport, santé, prévention-contraception) et l'amélioration des conditions d'accès à la formation (apprenti, lycéen, ordipass).

Le CESER a évalué son efficacité et son accessibilité pour tous, au regard de la diversité des besoins des jeunes. Il note le décalage entre l'objectif d'autonomisation des jeunes qu'affirme le Pack 15-30 et la pratique réelle du dispositif, et souligne le nécessaire accompagnement de chaque jeune.

Cette journée d'échanges fait suite à l'évaluation du Pack 15-30.

[En savoir plus »](#)



Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.